

Avis adopté

Séance plénière du 28 novembre 2023

Migrations et Union européenne : vers une nouvelle vision des politiques migratoires

UNSA

L'UNSA partage le constat, l'analyse et les préconisations de l'avis qui est une contribution importante pour le CESE sur une thématique qui nécessite un traitement rationnel et apaisé. Le débat sur l'immigration a toujours été un élément de campagne politique dans l'Union Européenne mais quand on aborde la question on peut remarquer beaucoup de confusions et de simplifications affligeantes.

Ainsi on fantasme sur les chiffres ce qui alimente un discours dangereux et xénophobe jusqu'à voir l'utilisation du terme « invasion » arriver dans le discours politique. Une large partie du Pacte sur l'immigration et l'asile se consacre à la protection des frontières de l'espace européen. Mais il est nécessaire que les États membres adoptent une seule politique européenne commune qui permettra de garantir et d'assurer le même degré de protection aux demandeurs légitimes d'asile.

Ce qui exige un processus européen de convergence et d'harmonisation qui améliore l'application de la Convention de Genève ainsi que les autres instruments internationaux. Le succès d'une politique commune en matière d'immigration et d'asile dépend de la qualité de l'intégration des immigrants dans leur pays d'accueil.

Il est donc primordial d'adopter une politique proactive d'intégration fondée sur le principe d'égalité de traitement et des chances et qui s'appuie sur la Charte des droits fondamentaux de l'UE ainsi que sur les directives en matière d'égalité de traitement entre les personnes, sans distinction de race ou d'origine.

Enfin, dans un contexte de mondialisation et de persistance des inégalités entre les pays du nord et les pays du sud. Le lien entre l'immigration et le développement est une réalité indéniable et l'apport des immigrants tant dans le pays d'accueil que dans le pays d'origine a besoin d'être reconnu et valorisé. Les immigrants sont des relais, des liens et des acteurs essentiels du développement des deux sociétés.

L'UNSA a voté l'avis.